

aboutir à la mort ; 3° les joies qu'on éprouve en étant réuni avec ses parents aux six degrés, car on devra s'en séparer ; 4° les richesses accumulées, car elles doivent nécessairement être dispersées. » Puis l'Honoré du monde prononça ces gâthâs :

*Par la vieillesse, la beauté se flétrit ; — par la maladie, on se détruit soi-même ; — le corps est brisé et se pourrit ; — voilà ce qui arrive quand la vie a pris fin.*

*Ce corps, quelle en est l'utilité ? — Il a constamment des endroits qui laissent échapper de mauvaises odeurs ; — il est accablé par la maladie ; — il est tourmenté par la vieillesse et par la mort.*

*Quand on donne satisfaction aux désirs charnels, — la violation de la Loi s'en trouve augmentée ; — sans même qu'on voie ou qu'on entende aucun changement, — la vie humaine manifeste son impermanence (1).*

*Il n'y a plus alors de fils sur lequel on puisse s'appuyer, — ni non plus de père ou de frère aîné ; — quand on est serré de près par la mort, — il n'y a point de parent qui puisse vous secourir.*

Ayant entendu la Loi, Fleur de Lotus en comprit avec joie l'explication ; elle vit que le corps était comme quelque chose qui se transforme, que la vie ne pouvait pas durer longtemps. Il n'y a de perpétuel et de calme que la sagesse, la vertu et le Nirvâna. Alors donc elle s'avança et exprima au Buddha son désir d'être bhikṣuṇî. Le Buddha l'approuva. Aussitôt les cheveux de sa tête tombèrent spontanément et elle devint une bhikṣuṇî ; elle se plongea dans la contemplation correcte et obtint la dignité d'arhat.

Tous les assistants, après avoir entendu ce qu'avait dit le Buddha, furent joyeux.

(1) C'est-à-dire que la mort survient.